

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 nov. 2011

AÉDIROUM
8 novembre 2011

Michaël Cadilhac
Représentant au Doctorat

Groupes en présence

- Philippe GRANDMAISON, président d'assemblée,
- Michaël CADILHAC, secrétaire,
- L'exécutif de l'AÉDIROUM¹,
- Des membres de l'AÉDIROUM.

0 Ouverture

Le quorum est constaté à 10 h 39.

Michael BLONDIN présente Philippe GRANDMAISON et le **propose** comme président d'assemblée.

Jean-Cristoph DURY **appuie**.

Que Philippe GRANDMAISON soit président de la présente assemblée.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

1 Adoption de l'ordre du jour

Michael BLONDIN **propose** l'adoption de l'ordre du jour.

Jeremy VAN DOORN **appuie**.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour adopté va comme suit :

0. Ouverture
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Élection du représentant au doctorat
3. Frais de scolarité
 - 3.1. Informations sur la hausse
 - 3.2. Position
 - 3.3. Levée de cours du 10 nov.
4. Pizza
5. Levée

Philippe GRANDMAISON indique que l'ordre du jour ne peut être modifié.

2 Élection du représentant au doctorat

Michaël CADILHAC **propose** lui-même comme représentant au doctorat.

Louis-Philippe BLAIS **appuie**.

Que Michaël CADILHAC soit le représentant au doctorat de l'AÉDIROUM.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. AÉDIROUM : Association Étudiantes du Département d'Informatique et de Recherche Opérationnelle de l'UdeM

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 nov. 2011

AÉDIROUM
8 novembre 2011

Michaël Cadilhac
Représentant au Doctorat

3 Frais de scolarité

3.1 Information sur la hausse

Michael BLONDIN présente la hausse et offre un temps de questions et réponses.

Michael BLONDIN donne la grande image : une hausse des frais de scolarité de 1625\$ étalée sur 5 ans. Il note que sur les 5 dernières années, l'augmentation a été de 500\$. Il ajoute que les FIO² ont eux aussi augmentés. Enfin, la hausse prévue de l'AFE³ va provenir à 98% des étudiants.

Jeremy VAN DOORN souligne que la hausse sera terminée dans 5 ans.

Paul-Virak KHUONG indique que cela suppose 30 crédits par années, donc une année de baccalauréat. Les étudiants aux cycles supérieurs doivent s'attendre à une plus grande hausse, puisqu'ils ont 45 crédits.

Paul-Virak KHUONG demande pourquoi le gouvernement propose cela.

Michael BLONDIN indique que les autres universités (canadiennes) reçoivent plus que les québécoises. Mais cela ne prend pas en compte le CÉGEP⁴ et ne compare pas au reste des pays de l'OCDE⁵, où le Québec est au milieu et le Canada dans le top 5.

Pierre-Luc VAUDRY note que la comparaison est une chose, mais qu'il y aussi des disparités culturelles à prendre en compte, en particulier dans le choix que les Québécois font pour l'accessibilité aux études.

3.2 Position

Michael BLONDIN présente la position actuelle : « Que l'AÉDIROUM s'oppose à toute hausse des frais de scolarité qui dépasse l'inflation, en se basant sur le niveau de 2007. »

Gabriel DE-LA-CHEVROTIÈRE-ROUSSEAU demande pourquoi 2007.

Michael BLONDIN indique que c'est un jugement selon lequel la hausse précédente de 500\$ était elle aussi exagérée.

Arnaud BERGERON explique aussi qu'il fallait bien une date.

Paul-Virak KHUONG note que c'est une position pérenne mais qu'il faudrait établir une position de principe qui puisse permettre de renouveler cette proposition ponctuellement.

Pierre-Luc VAUDRY souhaite formuler la position en incluant une comparaison à l'OCDE.

Pierre-Luc VAUDRY **propose** que l'AÉDIROUM soit favorable à préserver des frais de scolarité comparable avec la moyenne de l'OCDE.

David MILAENEN **appuie**.

Philippe MÉTHOT note que c'est intéressant, mais que l'on est déjà dans la moyenne, donc ce n'est pas assez concret. De plus, cette position ne parle pas de la qualité de l'enseignement. Enfin, comment justifier de se comparer avec d'autres pays ?

Marc-Élie LAPOINTE est d'accord, et souhaite que l'on recentre le débat sur l'idée de Paul-Virak KHUONG.

Michael BLONDIN est d'accord, et souligne que les scandinaves ont accès gratuitement à l'éducation, et que cette position ne prend pas compte des AFE.

Pierre-Luc GAUDRON demande de clarifier la proposition de Pierre-Luc VAUDRY : s'agit-il dans la moyenne des frais, ou la moyenne des hausses ?

(cont.)

2. FIO : Frais Institutionnels Obligatoires

3. AFE : Aide Financière aux Études

4. CÉGEP : Collège d'Enseignement Général Et Professionnel

5. OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 nov. 2011

AÉDIROUM
8 novembre 2011

Michaël Cadilhac
Représentant au Doctorat

Pierre-Luc VAUDRY indique qu'il s'agit de la moyenne des frais.

Alexandre ST-LOUIS-FORTIER indique que la position ne prendrait pas en compte les spécificités québécoises.

Arnaud BERGERON avance que la proposition va à l'encontre de possibles baisses, et que le problème n'est pas lié au sous-financement mais aux besoins.

Philippe MÉTHOT souhaiterait passer au vote.

Jeremy VAN DOORN demande le vote.

Que l'AÉDIROUM soit favorable à préserver des frais de scolarité comparable avec la moyenne de l'OCDE.

La proposition est battue à majorité.

Marc-Élie LAPOINTE souhaite que l'assemblée se focalise sur une proposition de principe.

Louis-Philippe BLAIS **propose** de suivre la position du Bloc Québécois, à savoir, être pour un gel jusqu'à un sommet sur l'éducation.

Yannick JACQUES **appuie**.

Michael BLONDIN indique qu'il y a déjà eu un sommet, et comme le parti Libéral était au pouvoir, les conclusions étaient tirées d'avance.

Paul-Virak KHUONG note que les conclusions étaient tirées d'avance car la seule position adverse était le gel ou la gratuité, donc il y avait un blocage. Cela prend des principes plus généraux.

Philippe MÉTHOT demande quelle est la position de la FEUQ⁶ ou de la FAÉCUM⁷. Il souligne qu'éviter le blocage passe par des propositions plus réalistes (prendre en compte l'inflation, notamment).

Louis-Philippe BLAIS indique que le potentiel sommet est une date butoir. Autre chose est envisageable.

Michael BLONDIN note que la position de la FAÉCUM et de la FEUQ est le gel sans proposition de financement alternatif.

Ali AZAR souhaite éviter la position du gel à tout prix.

Jeremy VAN DOORN est d'accord. La proposition actuelle est pour le gel, donc il faut l'éviter.

Louis-Philippe BLAIS souligne que le contexte indique que rien de bon ne viendra dans les 2 prochaines années, et qu'il vaudrait mieux avoir une position forte.

Arnaud BERGERON demande le vote.

Que l'AÉDIROUM soit pour pour un gel des frais de scolarité jusqu'à un sommet sur l'éducation.

La proposition est battue à majorité.

Paul-Virak KHUONG **propose** que l'AÉDIROUM travaille afin que le système d'éducation supérieure québécois :
(1) Soit également accessible indépendamment de la situation financière des étudiants et de leurs proches ; (2)

6. FEUQ : Fédération Étudiante Universitaire du Québec

7. FAÉCUM : Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'UdeM

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 nov. 2011

AÉDIROUM
8 novembre 2011

Michaël Cadilhac
Représentant au Doctorat

Permette à un maximum d'étudiants compétents de compléter leurs projets d'études et d'emploi.

Arnaud BERGERON **appuie**.

Paul-Virak KHUONG justifie sa proposition en disant que l'on ne devrait pas se focaliser sur le prix, mais bien sur l'accessibilité aux études des étudiants méritants.

Louis-Philippe BLAIS pense que cela réduit l'accessibilité, si seulement des gens méritants peuvent accéder.

Le Président de l'AÉDIROUM fait son entrée.

Jeremy VAN DOORN indique que « gens méritants » désigne des personnes pouvant compléter un bac.

Michael BLONDIN souhaite éviter la création d'écoles parallèles d'élite, comme en France.

Arnaud BERGERON indique que les études sont *déjà* accessibles seulement aux étudiants méritants.

Diego SABY demande quel est le lien avec l'augmentation.

Paul-Virak KHUONG réexplique que c'est en deux temps, une position de principe puis une position sur la hausse compatible avec cette position.

Pierre-Luc VAUDRY souhaite aussi éviter un système où l'accessibilité est telle que les programmes où les carrières professionnels sont moindres meurent.

Louis-Philippe BLAIS demande le vote.

Que l'AÉDIROUM travaille afin que le système d'éducation supérieure québécois : (1) Soit également accessible indépendamment de la situation financière des étudiants et de leurs proches ; (2) Permette à un maximum d'étudiants compétents de compléter leurs projets d'études et d'emploi.

La proposition est adoptée.
Pour : 27, contre : 0, abstention : 11.

Jeremy VAN DOORN se fait l'avocat d'une hausse, mais pas aussi forte. Ses arguments sont les suivants. La dette en 1984 était 10 fois moindre qu'actuellement. Pour remédier à cela, il faut renflouer les caisses. Le fait que 98% de la hausse des aides vienne des étudiants est une bonne chose, puisque les riches donnent aux pauvres. Il note que dans les derniers 5 ans le salaire minimum a augmenté de 1.90\$. En travaillant 15 h par semaine pendant 52 semaines, on retrouve 1400\$ de plus, donc la hausse serait de moins de 200\$, une hausse moins forte est donc toute indiquée. Enfin, les étudiants font preuve d'une grande flexibilité financière quand il s'agit de sortir et de boire de l'alcool.

Jeremy VAN DOORN **propose** que l'AÉDIROUM s'oppose à une hausse des frais de scolarité dépassant la hausse prévue étalée sur 10 ans, i.e., 162.50\$ par année.

Pierre-Luc GAUDRON indique qu'on ne devrait pas se mêler de la dette, c'est le travail du gouvernement. Pour ce qui est des AFE, les critères actuels ne sont pas assez bien posés pour permettre à ce système là de bien redistribuer les richesses. Travailler 15 h pourrait quand même nuire, ça dépend des gens.

Paul-Virak KHUONG note qu'il est 11 h 40, et **propose** de mettre le point en dépôt dans 10 minutes, pour passer au 3.3.

Philippe LAMONTAGNE **appuie**.

Que le point soit mis en dépôt dans 10 minutes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

(cont.)

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 nov. 2011

AÉDIROUM
8 novembre 2011

Michaël Cadilhac
Représentant au Doctorat

Ali AZAR pense qu'il faudrait pondérer la dette avec le PIB, le coût de la vie, . . . Pour ce qui est de contribuer, les impôts suivant une scolarité à haut niveau sont une contribution qui devrait être suffisante.

Michael BLONDIN pense que le gouvernement doit s'occuper de la dette, pas les étudiants. Pour ce qui est des redistributions de richesses, 78% des étudiants n'auraient pas d'AFE. Le salaire minimum a été *nivelé* par rapport aux Europes. Pour ce qui est des loisirs, peu d'argent est dépensé là dedans en comparaison avec le reste de la population.

Arnaud BERGERON note que les baisses d'impôts ont contribué, dans les 6 dernières années, à aggraver la dette. Ce n'est pas aux étudiants de payer pour des actes de réélections.

Philippe LAMONTAGNE pense qu'il est peu normal de faire payer les étudiants pour la dette.

Louis-Philippe BLAIS note que sur 10 ans, cette hausse n'est pas excessive.

Le point est mis en dépôt.

3.3 Levée de cours du 10 novembre 2011

Michael BLONDIN présente la manifestation nationale du 10 novembre, et indique que bien des assos ont voté une levée de cours. La manifestation part à 13 h, donc il évoque la possibilité de lever les cours à 12 h 30.

Paul-Virak KHUONG demande ce qu'est une levée de cours.

Philippe GRANDMAISON indique que c'est un mandat donné à l'association, afin de permettre aux étudiants de ne pas aller en cours.

Louis-Philippe BLAIS note que c'est cool.

Jeremy VAN DOORN demande quelle est la différence entre une levée de cours et une grève.

Michael BLONDIN indique qu'il n'y a pas de différence, puisque les étudiants ne sont pas syndiqués. Cela étant, le syndicat des professeurs s'est prononcé contre la hausse, donc ça pourrait faire comprendre aux professeurs qu'ils devraient ne pas donner de cours.

Dong-Pivoine VAN précise qu'elle a 4 cours.

Louis-Philippe BLAIS **propose** la levée de cours le 10 novembre 2011 à partir de 12h30.

Philippe LAMONTAGNE **appuie**.

Philippe MÉTHOT souhaite que l'association demande officiellement aux professeurs de pas donner de cours.

Paul-Virak KHUONG souligne que le fait que cette décision soit prise en assemblée permet cela.

Jeremy VAN DOORN note qu'il y a des étudiants qui veulent aller en cours, et que si l'on demande aux professeurs de pas faire cours, cela va à leur rencontre.

Dong-Pivoine VAN note qu'au camp de la FAÉCUM, on parlait de 1500 personnes pour la manifestation.

Michael BLONDIN, qui avait indiqué bien plus de personnes, indique qu'il y a eu 13 associations de plus qui ont voté la grève.

Michael BLONDIN **propose** un amendement : que la phrase « dans le but de permettre aux étudiants d'aller à la grande manifestation nationale » soit ajoutée à l'intitulé de la proposition.

Louis-Philippe BLAIS **appuie**.

Pierre-Luc GAUDRON demande à quelle heure devrait se finir la manifestation.

(cont.)

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 nov. 2011

AÉDIROUM
8 novembre 2011

Michaël Cadilhac
Représentant au Doctorat

Paul-Virak KHUONG indique « 3 h de plus que ce qui est prévu ».

Dong-Pivoine VAN donne 17 h 30.

Jeremy VAN DOORN demande combien d'associations ont voté contre la grève.

Michael BLONDIN indique qu'aucune à sa connaissance de l'a fait. Les associations pour la hausse n'ont pas tenu d'AG.

Que la phrase « dans le but de permettre aux étudiants d'aller à la grande manifestation nationale » soit ajoutée à l'intitulé de la proposition.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Paul-Virak KHUONG demande ce que l'on doit faire avec les cours partagés avec d'autres programmes.

Michael BLONDIN indique que ce n'est pas le mandat de l'association de considérer ce point, mais précise que Math/Stats a voté une levée.

Jeremy VAN DOORN demande le vote.

Qu'une levée de cours se fasse le 10 novembre 2011 à partir de 12h30, dans le but de permettre aux étudiants de l'AÉDIROUM d'aller à la grande manifestation nationale.

La proposition est adoptée.
Pour : 20, contre : 12, abstention : 7.

Dong-Pivoine VAN souhaite que l'on enregistre les cours manqués.

Dong-Pivoine VAN **propose** que l'AÉDIROUM considère la possibilité d'enregistrer les cours qui auront lieu pendant la levée.

Paul-Virak KHUONG **appuie**.

Ali AZAR souligne que l'on souhaite que les cours ne soient pas donnés.

Jeremy VAN DOORN **propose** d'amender la proposition à l'effet que l'AÉDIROUM *demande* que les cours soient enregistrer, et ne fasse pas seulement *considérer la possibilité*.

C'est appuyé, mais je ne sais pas par qui.

Paul-Virak KHUONG souligne que le but est de ne pas perdre d'information, donc un enregistrement ne ferait pas.

Pierre-Luc GAUDRON souhaite que l'enregistrement n'incite pas les professeurs à donner leur cours.

Chantal-Hélène DRAPEAU indique qu'il y a peu d'interaction dans un cours, donc l'enregistrement ferait.

Philippe MÉTHOT **propose** de remplacer « Demander » par « *Si* un professeur souhaite tout de même donner son cours *alors* demander ... »

Chantal-Hélène DRAPEAU appuie.

Michael BLONDIN souhaite piqueter.

Louis-Philippe BLAIS pense que peu de professeurs donneront cours.

(cont.)

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 nov. 2011

AÉDIROUM
8 novembre 2011

Michaël Cadilhac
Représentant au Doctorat

Que l'amendement soit changé en « Que l'on préfixe la proposition par « Si un professeur souhaite tout de même donner son cours alors demander » ».
Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

Que l'on préfixe la proposition par « Si un professeur souhaite tout de même donner son cours alors demander ».
L'amendement est adopté à l'unanimité.

Philippe LAMONTAGNE demande comment réaliser la capture.

Philippe MÉTHOT note que l'on souhaite seulement *demande* de le faire, pas le faire.

Louis-Philippe BLAIS demande le vote.

Que, si un professeur souhaite donner son cours, l'AÉDIROUM lui demande s'il est d'accord pour que son cours soit enregistré.
La proposition est adoptée.
Pour : 13, contre : 7, abstention : 11.

Michael BLONDIN note que traditionnellement, l'association piquette. C'est un argument, en particulier, pour qu'un professeur justifie qu'il ne donne pas cours.

Paul-Virak KHUONG indique que ce n'est pas pour donner une excuse au professeur, mais pour informer les étudiants.

Michael BLONDIN affirme qu'il y aura piquetage s'il n'y a pas d'opposition.

Alexandre ST-LOUIS-FORTIER demande si les piqueteurs empêcheront les étudiants de rentrer.

Michael BLONDIN répond que c'est pour dissuader, pas empêcher.

Chantal-Hélène DRAPEAU pense que c'est hypocrite.

Philippe MÉTHOT pense que l'on ne peut se battre sur deux fronts, et que les piqueteurs ne manifestent pas.

Paul-Virak KHUONG affirme que même avec une entente avec les professeurs, il faut informer les étudiants. C'est un service.

Louis-Philippe BLAIS est d'accord.

Michael BLONDIN demande un vote informel sur le piquetage, au cours duquel 18 personnes votent pour, 4 contre et 12 s'abstiennent.

3.2 Position (Retour)

L'on **propose** la mise en dépôt de 3.2 jusqu'à fin du point 4.

Arnaud BERGERON demande le vote.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 nov. 2011

AÉDIROUM
8 novembre 2011

Michaël Cadilhac
Représentant au Doctorat

Que le point 3.2 soit remis jusqu'à la fin du point 4.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4 Pizza

L'assemblée bâfre.

3 Frais de scolarité

3.2 Position (Retour)

Jeremy VAN DOORN indique qu'il faut se mobiliser contre la dette. Pour l'AFE, on doit s'en mêler, mais c'est pas lié à la hausse alors bon. Pour ce qui est de travailler, il y a l'été. Pour la dette, par rapport au PIB, il y a augmentation aussi. Selon la FAÉCUM, il y a 78% qui n'ont pas de bourses, mais 14% seulement qui n'ont pas de prêt. De plus, 1625\$ sur 10 ans, permet de démontrer que les étudiants comprennent que c'est normal de payer plus, mais pas si vite.

Ali AZAR demande si une hausse supérieure à l'inflation n'est pas directement réduire l'accessibilité.

Emmanuel BENGIO note que si l'on réduit la dette maintenant, on l'augmente plus tard en réduisant l'accessibilité.

Arnaud BERGERON demande le vote.

Que l'AÉDIROUM s'oppose à une hausse des frais de scolarité dépassant la hausse prévue étalée sur 10 ans, i.e., 162.50\$ par année.

La proposition est battue.

Pour : 13, contre : 16, abstention : 6.

5 Levée

Philippe LAMONTAGNE **propose** de lever l'assemblée.

Jean-Cristoph DURY **appuie**.

Que l'assemblée se lève et s'en aille.

La proposition est adoptée à l'unanimité.